

distinction entre le bien et le mal, entre le vice et la vertu, tout disparaît devant ce désolant système. Affreuses conséquences qui enferment l'homme dans un cercle étroit de jouissances éphémères, qui jettent en lui toute noble espérance, et qui suppriment toutes les causes de sa grandeur, en jetant ainsi son existence si courte entre le néant qui précède et celui qui suit.

En effet, suivant cette théorie désespérante, le bien-être physique est le but et la fin de l'homme; telle est son unique occupation, telle est l'origine de ses droits.

Est-il nécessaire de faire remarquer que de semblables idées sapent les fondements de toute société, puisqu'elles placent le mobile de nos actions dans l'égoïsme et l'intérêt. On n'a pas même reculé devant cette conclusion, qui a été réduite en formule: l'intérêt, voilà mon droit.

Par une voie un peu différente, les Utilitaires arrivent aux mêmes conclusions. L'homme n'est pour eux qu'un être sensible, capable de plaisirs et de peines. Il doit chercher le bien et l'utilité dans la satisfaction de ces besoins variables. Le plaisir et la peine sont ainsi le mobile des actions humaines, et le principe immortel de l'utilité ainsi entendue devient l'origine, la source du droit.

Tel est l'utilitarisme réduit en système par le jurisconsulte anglais, Jérémie Bentham, qui sacrifia toute sa vie pour gratifier l'humanité d'une si affreuse doctrine.

Demandez à Bentham: pourquoi faut-il être vrai? La réponse est toute prête: c'est pour obtenir la confiance. Pourquoi devons-nous être probes? C'est pour avoir du crédit. Et là-dessus, il a la complaisance de nous apprendre que c'est un excellent moyen de faire fortune, qu'il faudrait inventer, s'il n'existait pas. Pourquoi devons-nous être bienfaisants? Afin qu'on nous rende des services gratuits. Pourquoi faut-il tenir sa promesse? Parce que c'est utile. Et s'il est nuisible d'observer la promesse donnée? Il faut la violer. Quelle morale!

Qui ne voit du reste qu'une semblable théorie ne peut donner au droit aucun appui ferme? Le principe de l'utilité, tel qu'il vient d'être expliqué, est une conception individualiste, interne, relative et variable avec les individus. Y a-t-il en effet beaucoup d'hommes qui aient les mêmes idées sur tout ce qui peut leur être bon et utile? Nous n'avons donc là rien de solide, aucune base ferme de droit et de législation, et par conséquent tout l'édifice est chancelant et ruineux.

20. *Système des Stoïciens.*—Ces philosophes ont placé la source du droit dans la beauté morale de la vertu, dans la conscience, indépendamment de la volonté divine. La loi naturelle ne peut avoir, selon eux, d'autre sanction que la honte et le remords.

Ce système a été adopté, en partie du moins, par un grand nombre de philosophes modernes, tels que les fatalistes, les naturalistes, les rationalistes et les panthéistes. Heureux, toutefois, s'ils se fussent contentés du stoïcisme ancien. Mais ils l'ont poussé à ses dernières conséquences et en ont fait l'un des plus subversifs de l'ordre social par l'adjonction d'erreurs nouvelles.

Parmi ces faux interprètes de la pensée philosophique, brillent Hobbes et Spinoza. Voyons quels sont leurs principes.

Par *droit naturel*, Spinoza entend les règles de la nature de chaque individu, suivant lesquelles chacun d'eux est déterminé à agir d'une certaine manière, comme par exemple, les poissons, qui sont déterminés par la nature à nager, et les grands à manger les petits.

Il conclut donc que les poissons jouissent de l'eau de droit naturel et absolu; qu'en vertu du même droit, les grands mangent les petits, qu'enfin, à ce point de vue, il n'existe aucune différence entre l'homme, les poissons et les autres individus de la nature. Spinoza a soin lui-même de nous en avertir, avant de conclure que sous la nature, l'homme ne saurait pécher.

Cette dernière conséquence découle nécessairement de ce qui précède, puisqu'il imagine l'existence d'une loi qui s'impose avec une égale nécessité aux hommes comme aux astres et aux poissons.

Il nous apprend encore que ce n'est pas la raison qui doit régler le droit naturel, mais la convoitise et les forces de chacun. La preuve qu'il en donne, c'est que nous ne sommes pas déterminés à vivre selon les lois de la raison, attendu que nous naissons tous dans l'ignorance, et que nous sommes longtemps sans connaître ni raison, ni vertu. Aussi affirme-t-il que l'homme n'est pas plus obligé de vivre suivant les règles du bon sens, qu'un cheval selon les lois de la nature d'un lion. Absurde raisonnement! Réduit à ses dernières conséquences, il nous forcerait à reconnaître que nous ne pouvons pas, sans pécher contre le droit naturel, nous servir de nos jambes pour marcher, vu que nous naissons dépourvus de l'usage de ces membres.

Où est donc, selon lui, l'origine du droit? L'homme apporte, en naissant, l'instinct de la conservation, et l'appétit de ce qui est naturellement ordonné à conserver sa vie. Donc l'appétit, la convoitise, voilà, selon Spinoza, le principe, la règle et la mesure du droit. Aussi le voyons-nous conclure sans hésiter, que dans l'état purement naturel, nous avons un droit légitime sur toutes choses sans distinction, et que nous pouvons tenir pour ennemi quiconque met obstacle aux satisfactions de l'appétit.

Comment le sens public n'a-t-il pas fait justice de semblables inepties? La perversité humaine a des abîmes insondables. Il était réservé à notre époque de traduire, en faits, une doctrine aussi monstrueuse, et d'en inscrire les principes les plus horribles sur les drapeaux de l'Internationale. N'en avons-nous pas vu l'application dans le mépris éhonté de toutes les lois divines et humaines, dans ces attentats inouïs et ces crimes sans nom dont Paris, sous la Commune, a épouvanté le monde?

30. *Système des faux politiques.*—Ce système est renfermé dans ce mot: Pour celui qui possède le pouvoir, la force fait la justice et le droit. Le chef de l'Etat devient alors la source du droit; sa volonté le crée. Tel est l'abrégé d'une théorie qui, pour le malheur de l'humanité, est trop souvent mise en pratique.

Il est vraiment curieux de suivre les routes bizarres frayées par certains penseurs pour arriver à ce système. Hobbes, par exemple, égaré par une idée matérialiste, ne voit dans l'état de nature que la guerre de tous contre tous. Pour faire cesser la guerre en permanence entre les individus, on a formé la société, qui froisse toutefois les instincts naturels, vu que, selon lui, l'homme n'est pas né pour la société. Mais celui qu'on a investi du pouvoir et qui doit assurer la paix, a reçu le droit sur toute chose. C'est à lui à assigner le bien et le tien le juste et l'injuste ce qui est bon et ce qui est mauvais. Ces idées n'ont leur raison d'être que dans le souverain; car Hobbes, nous dit qu'en dehors des sociétés civiles, le juste et l'injuste ne sauraient exister.

Trompé par des conceptions sensualistes, Rousseau ne trouve dans l'état de nature que la paix et le bonheur. L'absence des besoins factices, l'égalité, l'indépendance, la liberté sans limites, en feraient la condition la plus heureuse pour l'humanité. Mais le progrès des sciences et des arts, le développement de la civilisation a tout gâté. C'est ce qui a donné naissance à une foule de besoins nouveaux, véritables tyrans de l'homme; c'est ce qui a créé les inégalités sociales qui ont détruit la liberté. De là l'origine de la société et par suite du contrat social. Il faut remarquer que les auteurs ne sont pas d'accord pour déterminer si, d'après la doctrine de ce célèbre contrat, ce sont les peuples ou les rois qui sont la source du droit.

Après la mise en scène de ces différents systèmes, exposés et réfutés avec une grande clarté, le savant professeur a montré à son auditoire qu'il est impossible d'éviter les erreurs qu'il a flétries, si l'on se forme des idées fausses ou incomplètes de l'homme et de sa nature. Avec la raison pour flambeau et la Révélation pour sauvegarde, il faut s'élever plus haut. Ce n'est pas assez de considérer l'une des faces de la nature humaine, non plus que de reconnaître l'admirable union du double élément matériel et spirituel, qui compose l'humanité; il faut encore monter et voir l'homme dans ses sublimes relations avec la divinité, d'où il émane et au sein de laquelle il doit aller se perdre. C'est dans cette conception noble et élevée que nous prendrons l'origine du droit.

Ce que les faux penseurs de nos temps modernes n'avaient su comprendre, la sagesse antique l'avait compris et démontré. Écoutez un de ces oracles:

"Cet animal si prévoyant, si pénétrant, si composé, doué de sagacité, de mémoire, de raison, de conseil, et qu'on appelle l'homme, a été engendré par le Dieu suprême avec une noble destinée. Seul de tant d'espèces d'animaux, il est participant de la raison et de la pensée, tandis que les autres en sont dépourvus. Or, qu'y a-t-il, je ne dis pas dans l'homme, mais dans tout le ciel et la terre, de plus divin que la raison? la raison qui, lorsqu'elle a pris sa croissance et son perfectionnement, se nomme proprement la sagesse. Il y a donc, puisque rien n'est meilleur que la raison et que la raison est dans Dieu et dans l'homme, il y a une première société de l'homme avec Dieu. Or, là où la raison est commune, la droite raison l'est aussi, et comme celle-ci est la loi, nous devons par la loi nous regarder, nous autres hommes, comme en société avec les Dieux. Certainement là où il y a communauté de loi, il y a communauté de droit et ceux que lie une telle communauté, doivent être regardés comme de la même cité, et bien plus encore, s'ils obéissent aux mêmes volontés et aux mêmes puissances. Or, ils obéissent à cette céleste ordonnance, au divin esprit, au Dieu tout puissant, de sorte que tout cet univers doit être considéré comme une société commune aux dieux et aux hommes, et tandis que dans nos cités, il y a des distinctions d'état entre les familles d'une même race, dans la nature, un ordre plus relevé et plus beau lie les hommes aux dieux et par la race et par la famille. Il y a donc un ressemblance de l'homme avec Dieu, et s'il en est ainsi quelle parenté plus étroite et plus certaine."

Il est cependant un païen celui qui profère ces belles paroles. C'est Cicéron qui, sur les ailes seules de la raison, s'élève à de semblables hauteurs! Preuve remarquable que les lumières de la saine raison ne sauraient être en désaccord avec celles de la Révélation.

M. l'abbé Paquet, cite encore Saint Augustin et plusieurs autres grands maîtres de la pensée illuminée des splendeurs de la Révélation. "La loi, dit ce saint docteur, est la raison ou la volonté divine, qui ordonne de maintenir l'ordre naturel et qui défend de la troubler." "La loi éternelle, reprend à son tour Saint Thomas, n'est autre chose que la raison de la sagesse divine, en tant qu'elle dirige toutes les actions et tous les mouvements. Suivant les traces de ces brillants génies, le savant professeur a démontré avec une rare lucidité d'expressions que la loi éternelle est la source, l'origine, le fondement de tout droit et de toute obligation.

UN AUDITEUR.

## LES MILLE ET UNE PETITES MISÈRES D'UN DÉBITEUR.

## III.

Nous avons laissé notre ami Dur-de-Paie au moment où, sauvé d'un danger imminent par la fièvre scarlatine et sa rare présence d'esprit, il enjambait au quadruple galop la rue de la Fabrique.

Quant je l'aperçus, il examinait tranquillement l'étalage d'un marchand-tailleur.

—Holà! viens donc vite, toi, me cria-t-il du plus loin qu'il me vit.

J'accourus aussi promptement que le permettait la féroce envie de rite que je ne pouvais dompter.

—Tiens, me dit mon ami avec le plus beau sang-froid, voici quelque chose qui fera splendidement mon affaire.

Et il palpait, tournait et retournait en tous sens un joli pantalon brun-marron, suspendu à la porte de l'établissement d'un malheureux tailleur.

Puis, m'indiquant du doigt, à travers la vitrine, un superbe habit de drap;

—Et voilà, ajouta-t-il, un amour de gilet de chasse sur lequel je mettrai la main avant qu'il soit longtemps... On le dirait, parole d'honneur, taillé sur les harmonieux contours de mon buste!

Dur-de-Paie, en prononçant ces mots, eut un sourire triomphalement ironique.

Ce fut le signal: "lâchez tout!"

Le vase trop plein déborda; mon rire, longtemps comprimé, ne connut plus de digue assez puissante pour arrêter son expansion, et il se traduisit par des éclats de voix si formidables que les passants s'arrêtaient, se demandant quel était ce dératé dont les hurlements troublaient les échos du quartier.

Mon pauvre ami, les yeux écarquillés, la bouche béante, les bras pendants, tombait des nues. Sa stupéfaction avait quelque chose de tellement comique, que mon hilarité en redoubla —ce qui en donna si fort sur les nerfs de Dur-de-Paie, qu'il me saisit au collet, me serra furieusement et me cria, les dents serrées:

—Triple imbécile! qu'y a-t-il donc, pour amener ainsi le quartier?

—Hon! hon! hon!

—Parleras-tu?

—Ho! ha! ha!

—Mais... tais-toi donc, an'ball!

—C'est que tu ne l'as pas vu, toi!...

—Qui?

—Le bonhomme!

—Le bonhomme... amboise?

—Oui... Ah! moi, ceux, quelle laide grimace il a faite quand tu l'as quitté!

—Il faut avouer... Enfin, n'importe! A-t-il dit quelque chose?

—Pas une syllabe:—il est resté figé, pétrifié, cristallisé, ni plus ni moins que la statue de dame Loth.

—Très-bien. C'est comme ça qu'il faut les emberlificoter, ces messieurs-là! Ils ne peuvent ouvrir leurs cupides lèvres sans parler d'argent, de comptes, de papier timbré et d'huissiers. Il faut les inonder, les saturer par un déluge de paroles, sans quoi ils vous jettent invariablement leur bordereau par la tête.... Et la chose est toujours désagréable, vois-tu, quand on n'a pas un liard en poche.

—Mais, il faut une verve endiablée!

—Bah! cela s'acquiert. D'ailleurs, c'est encore un des secrets du métier. Tu n'es pas initié à ces finesses-là, toi!

—C'est vrai, murmurai-je avec humilité.

—Ma foi, je ne te plains pas trop; car le dandysme a parfois des exigences... tyranniques.

—Redeviens simple mortel; abandonne la partie.

—Moi, quitter le champ de bataille! moi, me laisser vaincre par la *fashion*! moi, plier la tête sous les coups de la fatalité! jamais! Non, non! je périrai sur la brèche, le front haut, le lorgnon à l'arcade sourcilière, la badine à la main. C'est que j'ai du cœur au ventre, va!

—Je me pinçai avec désespoir pour garder mon sérieux.

Dur-de-Paie, évidemment soulagé par cette explosion, se calma. Puis, me prenant le bras:

—Mais, tiens, allons, me dit-il: je sens quelque chose comme une idée... me trotte par la cervelle.

Notre promenade recommença.

Dur-de-Paie, soucieux comme un homme d'affaires, ne disait plus mot. Seulement, à sa démarche tantôt saccadée et nerveuse, tantôt distraite et traînante, on devinait aisément qu'un volcan fermentait sous son crâne ahuri. Parfois notre homme s'arrêtait à demi, lançait un regard inquisiteur vers le bleu éther du firmament et s'étreignait le front d'une main convulsive; ou bien, dessinant dans l'air un coup de poing énergique, appuyé d'un *oui* sourd, il accélérât sa marche et sifflait une ariette en quintuple crocher...

Ces manifestations diverses me servaient de jalons pour suivre le travail de sa pensée.

Après maints exercices de ce genre, après une série de grimaces plus comiques les unes que les autres, Dur-de-Paie, le front ruisselant et déridé, s'arrêta enfin. Pâle de joie, la lèvre retroussée par un sourire de la plus superbe ironie, il étendit lentement son bras au-dessus de ma tête et prononça avec solennité: "EUREKA!"

Le mot d'Archimède, dans la bouche d'un étudiant à la recherche de moyens pour s'habiller à crédit, était d'un piquant achevé. Aussi Dur-de-Paie ne fut pas le dernier à s'en apercevoir, et il le prouva par le regard impérial qu'il abaissa sur moi.

Ce fut en vain que je le questionnai sur la découverte qu'il venait de faire et sur le profit qu'il comptait en tirer:—l'impénétrable Archimède du dandysme me répondait toujours: "Tu verras mon idée en application; ce sera ta condamnation et mon triomphe."

Je dus me résigner, et, après une promenade d'environ une heure encore—accidentée ça et là de nombreuses alertes pour Dur-de-Paie—nous rentrâmes.

C'est à l'hôtel St. Louis que nous retrouvons notre homme, dans une chambre coquettement meublée et respirant un confortable à faire pâmer de désir un millionnaire.

Il est nonchalamment assis dans un vaste fauteuil. Son regard perdu au plafond de la chambrette, suit rêveusement les petits nuages blanchâtres qui s'échappent d'un aromatique havane.

Vous auriez peine à reconnaître dans cet élégant jeune homme, rasé de frais, cravate d'une manière irréprochable, "fielé comme un fils de roi," votre vieille et sordide connaissance Dur-de-Paie.

C'est pourtant lui, et sa transformation n'est que le commencement de la mise à exécution de son idée... idée qui lui a coûté tant de troubles, de grimaces et de contorsions.

Le profond silence qui règne dans cette voluptueuse retraite est tout-à-coup troublé par un bruit de pas dans le corridor avoisinant et par deux ou trois petits coups bien timides frappés à la porte.

—Allons, mon vieux, voici l'instant décisif! murmure Dur-de-Paie, en s'administrant un énorme coup-de-poing.

Puis, mettant encore plus de désinvolture dans sa pose, il laisse échapper un "come in" de la plus adorable insouciance.

Un jeune garçon, porteur d'un volumineux paquet, pénètre dans la chambre et marmotte:

—"Monsieur, votre habillement."

—Very well, mon garçon... c'est vous repasser après-midi. Moâ pas avoir le temps de vous payer... fut-il répondu avec nonchalance.

—Monsieur...

—Well! well!

—Milord...

—Very well! very well!

—Milord, mon boss espère que....

—Yes! yes! c'est moâ content de lui. Mettez cette chose sur la table... et vous revenir cette après-midi... for money... you know?

Que faire à la place du garçon?

—Remporter son paquet?—mais ce serait blesser ce gentleman si riche!—Insister?—Mais c'est risquer de se faire mettre à la porte!

Le mieux est donc de s'exécuter... et l'on s'exécute. Le malheureux paquet est en conséquence déposé sur la table; on salue, on sort, et on laisse monsieur à ses rêveries...

Le bruit des pas du commissionnaire ne s'était pas encore éteint dans les profondeurs du couloir, que Milord Dur-de-Paie fondit sur le paquet comme un vautour sur sa proie.

—Oh! l'habillement de mon cœur, de mes veilles et de mes rêves! exclama-t-il avec émotion, pendant que ses bras étreignaient le précieux colis.

Mais ces transports furent de courte durée. Il fallait songer peu du présent et beaucoup à l'avenir. Aussi ce premier mouvement d'expansion passé, notre prudent chevalier d'industrie jugea-t-il à propos de rengainer son plaisir.